



**Bruxelles, le 13 juin 2017**

**10311/17**

**DIPL 16**

**NOTE**

---

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne  
au: Représentations permanentes

---

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de République de l'Inde auprès de l'Union européenne  
- agrément de Son Excellence Madame l'Ambassadeur  
Gaitri Issar KUMAR en remplacement de Son Excellence Monsieur  
l'Ambassadeur Manjeev Singh Puri

---

Par lettre parvenue le 4 mai 2017, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République de l'Inde auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Madame l'Ambassadeur Gaitri Issar KUMAR comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Manjeev Singh Puri.

La Commission a donné son accord à la désignation de Madame Gaitri Issar KUMAR comme Chef de la Mission de la République de l'Inde auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Madame Gaitri Issar KUMAR en qualité de Chef de la Mission de la République de l'Inde auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° [CM 2816/17](#) en date du 12 mai 2017, a été acquis à la date du 11 juin 2017. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.